

**Monsieur Olivier DUSSOPT**  
**Ministre des Comptes Publics**

139 rue de Bercy  
Teledoc 151  
75572 Paris cedex 12



Paris, le 30 novembre 2020

**Céline BRULIN**

Objet : Centres de finances publiques en Seine-Maritime

\*\*\*\*

SENATRICE  
DE SEINE-MARITIME

Monsieur le Ministre,

\*\*\*\*

Ces dernières années, un vaste plan de réforme de la carte des centres des finances publiques, a été mené avec comme conséquence directe, la fermeture de trésoreries et la disparition de ce service public dans les territoires, notamment ruraux.

CONSEILLERE REGIONALE  
DE NORMANDIE

\*\*\*\*

Ref : CB/CC/2020-58

De nombreux élus seino-marins se sont mobilisés pour maintenir la proximité des trésoreries. Aujourd'hui, alors que notre pays traverse une crise sanitaire, doublée d'une crise économique à venir, sans précédent, le projet de réorganisation reprend, voire même s'aggrave.

Pour la Seine-Maritime, des 17 centres prévus dans les différents projets, il n'en resterait que 10. Goderville et SaintRomain de Colbosc pour l'exemple, ferait ainsi les frais de cette réduction. Le tout, sans concertation des élus, des usagers et des parlementaires.

En effet, les élections municipales ont conduit de nouvelles équipes qui n'ont pas été informées de la réforme de la carte des centres de finances publiques, ne leur permettant pas d'appréhender l'impact pour leur territoire et leurs missions quotidiennes. Les trésoreries sont des partenaires publics privilégiés des communes et des maires tant dans l'accompagnement de leur démarches budgétaires que dans la perception de leurs recettes.

De plus, la crise sanitaire a particulièrement fragilisé les entreprises qui auront encore plus besoin des services fiscaux pour les accompagner dans leurs démarches. Pour preuve, la plupart des aides aux entreprises mise en place par le gouvernement passe par eux, comme la prime de 1500€ en cas de baisse de 50% du chiffre d'affaires. Comment pourront-elles faire si l'offre de service est réduite ?

Certes, des mesures ont été prise pour suppléer la disparition des trésoreries. Au-delà du fait qu'elles ne s'appuient que sur des partenaires privés, les premiers retours d'expérience montrent quelques difficultés. Certains buralistes refuseraient ainsi de mettre en place les services qui leur sont transférés, complexifiant d'autant des situations parfois anodines, obligeant les redevables, à faire de nombreuses démarches que ce service était censé simplifier. Les erreurs liées à la dématérialisation se multiplieraient, les délais d'attente pour un rendez-vous s'allongeraient...où est la simplification promise à nos concitoyens ? Idem pour les agents des finances publiques qui ont vu leurs missions se surcharger par le traitement de ces erreurs, autant liées au numérique qu'à la mise en œuvre complexe du prélèvement à la source.

Les maisons France Service étaient censées elles aussi apporter des solutions mais les distances à parcourir pour les usagers, le manque de coordination, l'absence de certaines informations, ne laissent pas présager d'une efficacité complète. Les agents affectés issus parfois d'administration diverses, manquent de formation pour répondre aux nombreuses attentes des usagers. Une question relative à un dossier CAF n'attend pas la même expérience ni réponse, qu'une question relative à la taxe foncière. Dans cet exemple ce sont deux compétences bien distinctes qu'il est demandé aux agents d'avoir sans pour autant, leur en donner les moyens.

C'est pourquoi, je vous demande d'engager une nouvelle concertation avec l'ensemble des élus locaux afin de les informer de la nouvelle carte des trésoreries dans nos territoires puisque le projet présenté il y a plus d'un an, a évolué. De plus, face à tous les enjeux en la matière, je compte sur toute votre bienveillance pour surseoir à tous projets de fermeture de centre de finances publiques, en milieu rural comme urbain, afin d'offrir à chacun de nos concitoyens, la même présence de proximité des services de l'Etat, partout et pour tous.

Dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur le Ministre, en l'assurance de mes sincères salutations.

Céline BRULIN

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line that loops back under the 'C'.